

ASSURANCE MULTIRISQUE HABITATION

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA034	2 jours - 14 h	Bases	Présentiel ou à distance	1158,00 €

LIEUX ET DATES :

Nous consulter

OBJECTIFS

- Identifier les étapes de la gestion d'un contrat d'assurance multirisque habitation, de la souscription à la survenance d'un sinistre
- Analyser les différentes garanties proposées dans le contrat habitation afin de pouvoir proposer une solution d'assurance en accord avec les besoins du client

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Les apports techniques, méthodologiques et les mécanismes clés sont illustrés par des situations professionnelles réelles. Les garanties sont analysées et les participants réalisent des exercices au fur et à mesure du stage.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance multirisque habitation, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Comprendre les besoins en assurance multirisque habitation
 - 1. Identifier le parc des logements et occupants, et en estimer les risques
 - 2. Déterminer les besoins d'un particulier selon sa qualité juridique
- B. Analyser les garanties
 - 1. Environnement juridique du contrat multirisque habitation
 - 2. Biens garantis
 - 3. Événements assurés
 - a) incendie, explosion et événements assimilés
 - b) tempête, grêle, neige
 - c) catastrophes naturelles et technologiques
 - d) attentats
 - e) dommages électriques / accidents ménagers
 - f) dégâts des eaux
 - g) vol / vandalisme
 - h) bris de glaces
 - 4. Pertes pécuniaires garanties
 - 5. Responsabilités assurables
 - 6. Offres complémentaires
- C. Distinguer les critères de tarification
 - 1. Critères de tarification
 - 2. Détermination d'une prime
 - 3. Poids des principales garanties dans le tarif

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage

- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Gestionnaires de contrats habitation
Gestionnaires surveillance du portefeuille

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :
Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - nbenakli@ifpass.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes
+ pratique d'un an minimum.

AA129

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1158,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 25/11/2024 à 17:40